



PROCES VERBAL – ASSEMBLEE GENERALE PAR CORRESPONDANCE 15 JANVIER 2022

Présents :

Renaud LAMY, Jean-Roland TRUFFLEY, Christian CHAMBON, Patrick CORNEC, Loic FERRAND, Marie-Anne FERRAND, Malek MEBROUK, Jean Jacques CARO, Jean Pierre COIC, Christine DESSEAUX

Excusée : J osiane JOLY, en réunion avec le CD 29 pour l'AS

Invités représentant les membres de l'AS pour le dépouillement : Daniel LE DONGE / Jean Michel et Nicole HOSTEINS

En raison de la situation sanitaire (COVID) l'Assemblée Générale s'est de nouveau déroulée cette année par correspondance. L'ensemble des éléments des rapports : moral, financier, sportif, et des éléments de vote ont été adressés aux membres par mail le 19 décembre 2021, et le vote ouvert du 20 décembre au 14 janvier.

Sur les 240 membres, 99 votes ont été enregistrés pour un quorum de 60 membres. Le quorum qui est de 25% des membres est donc atteint.

1. Rapport moral du Président

- Cf fichier envoyé par mail à l'ensemble des membres.
- Les membres de l'AG par correspondance donnent quitus au président à l'unanimité moins 1 abstention.

2. Rapport Financier

- Cf fichier joint envoyé par mail à l'ensemble des membres.
- Les membres de l'AG par correspondance donnent à l'unanimité quitus au trésorier

3. Vote du tiers sortant

- 2 membres du Comité de Direction sont sortants : Anthony Breton et Jean François Saunier
- 2 personnes se sont portées candidates auprès du président de l'AS : Jean Pierre COIC et Christine DESSEAUX
- Les candidats sont élus à la majorité des votes par correspondance

4. Vote du tarif d'adhésion

Le tarif 2022 de l'adhésion à l'AS est porté à

- 30 euros pour un adulte seul
- 50 euros pour un couple adulte
- 8 euros pour les enfants ou jeunes jusqu'à 25 ans

Vote à l'unanimité –moins 1 abstention et 1 vote contre

La prochaine réunion du comité de direction est prévue le samedi 15 janvier 2022 à 10h30 pour la mise en place du bureau.